Image not found or type unknown

L’affaire Jeffrey Epstein : L’injustice médiatique

Description

L’affaire Jeffrey Epstein a suscité une indignation mondiale. Financier américain multimillionnaire, Epstein a organisé pendant des années un système d’exploitation sexuelle de mineures, recrutées sous couvert de massages, de promesses professionnelles ou d’opportunités dans le mannequinat.

Le réseau Epstein touche des cercles de pouvoir mondiaux : responsables politiques, financiers, artistes, scientifiques, membres de la royauté. Bill Clinton, Donald Trump, le prince Andrew, apparaissent dans les dossiers.

En France

En France, la figure centrale était Jean-Luc Brunel, agent de mannequins proche d’Epstein depuis les années 1990. Accusé de viols, d’agressions sexuelles et de fourniture de jeunes femmes, parfois mineures, il est arrêté à Paris en décembre 2020 et se suicide en détention en février 2022.

Dès le début 2026, des audiences civiles à Paris examinent des plaintes déposées par des victimes contre l’héritage de Brunel ou d’éventuels complices. Fin janvier 2026, le ministère américain de la Justice publie plus de trois millions de pages de documents, courriels, relevés financiers, photographies, issus des procédures Epstein.

Ces archives mentionnent plusieurs personnalités françaises. Jack Lang, ancien ministre de la Culture et président de l’Institut du monde arabe, y apparaît pour des relations personnelles et financières avec Epstein : rencontres, introduction par des tiers, un virement de 50 000 euros en 2018 examiné par Tracfin, ainsi que la création en 2016 d’une société offshore impliquant sa fille, Caroline Lang, qui vient de démissionner d’un poste dans le secteur du cinéma. D’autres noms sont cités pour des liens sociaux, politiques ou professionnels : Bruno Le Maire, Marine Le Pen via des intermédiaires, Emmanuel Macron de manière indirecte, Olivier Colomb, Cédric Villani, Frédéric Chaslin ou Ariane de Rothschild.

Dans ces documents, aucune de ces personnes n'est accusée de participation directe aux crimes sexuels. Mais l'ampleur des relations, des financements et des silences interroge sur la connaissance possible des faits et sur une forme d'omerta parmi les élites.

Ce scandale de milliardaires qui sortiront vierges de tout soupçon, réjouit les médias heureux d'avoir à se mettre sous la dent un sujet aussi croustillant, et dans la foulée, La France insoumise réclame une commission d'enquête sur l'affaire Epstein, faisant fi de l'exploitation sexuelle des mineurs en France qui progresse dans une quasi indifférence médiatique.

L'exploitation sexuelle des mineur en France, ne se déroule pas dans des palaces, des îles ou des jets privés, mais dans des appartements loués sur Airbnb, des hôtels bon marché crasseux ou des cages d'escalier.

Les mécanismes sont pourtant similaires. Vulnérabilité des victimes, manipulation, emprise psychologique, promesses d'argent facile et sentiment d'impunité.

Les chiffres sont alarmants. Chaque année, en France 7 000 à 10 000 mineurs sont victimes d'exploitation sexuelle selon les données institutionnelles. Les associations estiment que le chiffre réel pourrait atteindre 15 000 à 20 000 victimes en incluant les cas non détectés.

Entre 2016 et 2024, le nombre de mineurs identifiés comme victimes d'exploitation sexuelle augmente de 140 %. La prostitution de mineurs connaît une hausse de 285 % depuis 2015.

En 2024, 1 579 victimes de proxénétisme ou de recours à la prostitution sont recensées, dont 659 mineures. L'âge moyen d'entrée dans ces réseaux se situe entre 14 et 15 ans, avec des cas documentés dès 12 ou 13 ans. Les victimes sont à 90 /95 % des filles. Près des trois quarts des mineurs identifiées sont passées par l'Aide sociale à l'enfance. Le recrutement s'effectue principalement via Snapchat, Instagram ou Ticktock, parfois complétés par des sites d'annonces.

Les proxénètes sont souvent très jeunes, âgés de 18 à 25 ans. Une passe se facture entre 70 et 200 euros, jusqu'à 400 euros l'heure dans les circuits structurés. Les exploiteurs peuvent tirer plusieurs centaines, voire plus de 1 000 euros par jour, avec une dizaine de clients ou plus. Les enquêteurs comparent désormais cette activité au trafic de stupéfiants pour sa rentabilité et sa discrétion.

L'État français a renforcé ses plans de lutte contre le système prostitutionnel en 2024 et 2025, mais les condamnations continuent d'augmenter, car on observe que la progression du phénomène est plus rapide que celle de la répression. Les démantèlements restent ponctuels et peu médiatisés, comme à Strasbourg en janvier 2025, où un proxénète est condamné à six ans de prison pour exploitation de mineures via des locations Airbnb.

Ces deux réalités reposent sur les mêmes ressorts : l'argent et le pouvoir exploitent la vulnérabilité des enfants.

Le scandale Epstein fascine par son luxe, son exotisme et ses figures célèbres. L'exploitation quotidienne des mineurs en France dérange davantage : elle implique des clients ordinaires, des défaillances institutionnelles et une responsabilité collective.

L’inégalité de traitement médiatique est indécente

Une adolescente de 13 ans exploitée pour 200 euros mérite la même indignation qu’une victime abusée dans un jet privé. Dénoncer les élites est nécessaire, mais insuffisant.

La protection des mineurs exige une mobilisation constante : prévention, protection des enfants placés, poursuites effectives des acheteurs et des organisateurs accompagnement médical et psychologique des victimes.

Dans ce déluge de l’horreur, Il n’y a pas deux scandales, mais une seule hypocrisie. Quand l’exploitation sexuelle implique des puissants, elle devient affaire d’État, sujet d’archives, d’enquêtes internationales et de commissions parlementaires. Quand elle broie des adolescentes anonymes, issues de foyers ou de quartiers précaires, elle est reléguée au rang de faits divers, traitée par à-coups, sans suivi ni indignation, ni condamnation.

L’affaire Epstein choque parce qu’elle éclabousse les élites. L’exploitation sexuelle des mineurs en France dérange parce qu’elle révèle une société qui tolère, consomme et ferme les yeux. Elle met en cause des clients ordinaires, des institutions défaillantes, une protection de l’enfance exsangue, et une justice débordée. C’est moins spectaculaire, donc moins rentable médiatiquement.

Cette asymétrie n’est pas un accident. Elle est un choix. Tant que l’indignation reste sélective, l’impunité prospérer, et tant que la rage se concentre sur les salons plutôt que sur les chambres sordides louées à l’heure, le système continuera de fonctionner.

Le vrai scandale n’est pas seulement ce que les élites ont fait ou ont su. C’est ce que la société accepte jour après jour dans un déni infâme.

Chanoine

Categorie

1. Société

date créée
6 février 2026